



il veu la garde de notre enfant pour renouvelé son titre de séjou

Par **laure99**, le **17/05/2009** à **13:42**

bonjour,

il ya quatre ans, je suis tombée amoureuse d'un gabonnais qui avait un titre de séjour étudiant, 2 ans plus tard je suis tombée enceinte, il a reconnu notre enfant aujourd'hui âgée de 2 ans.

il a décider de notre ceparation au mois de décembre, 3 jours plus tard, jentendais parler d'une autre femme, avec ki il vi aujourd'hui. (chez elle..., il n'a jamais eu d'appartement a lui)

de plus, il néglige sa fille, ne vien plus la voir, ne paie pas de pension alimentaire.... il se défend en racontant ke je l'empeche de voir son enfant, ce ki est faux..

au moi de septembre, son titre de séjour doit etre renouvelé, pour cela il a entamé une procédure de droit de garde-visite...

que pui-je faire pour prouver ke l'enfant ne l'interesse pas, q'il ne cherche que les papiers?

merci de bien vouloir m'aider

Par **ardendu56**, le **17/05/2009** à **23:27**

laure99; bonsoir

Avez-vous contactez le JAF ? Demandez un référé (= une urgence) et expliquez-vous. Revenez sur le site pour plus d'infos, si vous le souhaitez.

Bien à vous.